



Mâcon, le 26 avril 2017

INVITATION DE PRESSE

Amélioration de la qualité de l'air
Limitation de la vitesse maximale autorisée sur la portion de l'A6
traversant l'agglomération Chalonnaise

Une action du Plan de la Protection de l'Atmosphère (PPA) de Chalon-sur-Saône

Vendredi 28 avril 2017 à 15h
Préfecture de Saône-et-Loire – Salle Niepce

À partir du 2 mai, la vitesse maximale autorisée sera réduite de 130 à 110 km/h sur une section autoroutière de 9 km de long située le long de l'agglomération Chalonnaise. Cette mesure a été décidée par Gilbert Payet, préfet de Saône-et-Loire, afin de diminuer les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et l'exposition des riverains de l'autoroute. La réduction de la vitesse des véhicules est en effet une solution éprouvée pour réduire les émissions dues au trafic.

Cette mesure était prévue par le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Chalon-sur-Saône, approuvé en août 2015. Ce plan propose des mesures réglementaires ainsi que des mesures volontaires définies en lien avec les acteurs locaux.

D'autres actions du PPA sont destinées à compléter cette limitation de vitesse afin de contribuer à réduire les émissions polluantes et améliorer l'information de la population. Les épisodes de pollution de la fin de l'année 2016 et du début de l'année 2017 ont en effet montré l'importance d'agir en faveur de la qualité de l'air.

*Les journalistes sont cordialement invités à participer à cet conférence de presse
pour relayer l'information auprès de la population locale.*



Contacts :

Service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 28 58 / 82 33

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

francis.treff@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](https://twitter.com/Prefet71)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](https://www.facebook.com/Prefet71)

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ - 03 81 21 67 18 - 07 61 20 94 79 - patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr